

Indicateurs communs : une voie pragmatique vers la vision

La vision : *Les indicateurs développés par les acteurs directement touchés et gérés par un partenariat public-privé sont universellement valables, simples et si possible basés sur des données existantes. Ils constituent la base pour honorer les prestations et atteindre les objectifs, notamment de la politique. Ils sont compatibles au niveau international. Des simplifications, plus de confiance et la proximité de la politique agricole avec la pratique sont des effets attendus.*

I) Situation

Les moteurs de la durabilité du secteur agroalimentaire suisse sont :

- Propre motivation : amélioration de la position sur le marché ;
- Exigences internationales comme l'accord sur le climat ou les SBTi ;
- Exigences de la politique, y c. objectifs concernant les revenus dans l'agriculture.

Les programmes des branches et du commerce de détail comme le « tapis vert » du secteur laitier, le programme « durabilité des fruits » pour les fruits à pépins ou encore M-Check s'ajoutent aux exigences des labels et aux dispositions d'exécution de la loi sur l'agriculture. Les exploitations doivent transmettre des données, mesurées avec des méthodes différentes, dans des systèmes différents. La coordination ne se met que lentement en place (climat). Les objectifs supérieurs comme la réduction des excédents de nutriments ne sont pas compris parce qu'ils ne sont pas encore suffisamment liés à des indicateurs proches de la pratique et atteignables sur l'axe temporel.

II) Ce qui a été fait jusqu'à maintenant

Des indicateurs reconnus par tout le monde sont un besoin comme le montre l'écho rencontré par les [activités de l'ASSAF](#). Cette dernière et la CISA souhaitent coopérer pour la suite des travaux. L'idée est que les acteurs de la branche définissent les critères de durabilité, évidemment en collaboration avec la Confédération.

III) Approche pragmatique en 2024

Les sujets qui vont occuper la branche sont connus : climat, sol, biodiversité, eau, énergie. La motion 22.4251 fixe le cadre de la PA 2030.

Étape 1 : *Nous plaçons les indicateurs existants nationaux et internationaux au centre. C'est la raison pour laquelle, nous devons obtenir un aperçu des données disponibles. Pour ce faire, nous attribuons un mandat. Outre leur recensement, les indicateurs seront évalués selon les critères suivants : quels critères permettent d'atteindre l'objectif ? Quels indicateurs utilisés au niveau international peuvent-ils être repris ? Quels critères sont compréhensibles ? Quels critères ne génèrent-ils pas de travail supplémentaire pour les acteurs ? Quels critères sont-ils validés scientifiquement ?*

Étape 2 : *Mise en valeur du travail avec les données et les indicateurs existants.* Stratégie 2025, attribution d'autres travaux.

Étape 3 : *Conception du projet avec répartition des rôles entre le privé et la Confédération ; régler le financement.*

IV) L'utilité

L'esprit de partenariat : La valeur d'un jeu d'indicateurs accepté par tout le monde se trouve dans l'initiative même de la branche.

Gestion des exploitations agricole : L'augmentation des données ou des recensements est stoppée.

Des faits à la place du pouvoir : Nous nous accordons sur des critères et des méthodes de mesure. La concurrence joue au niveau de la rémunération des prestations fournies et de la mise en avant de celles-ci.

Confédération, prise de position de Christian Hofer, directeur de l'OFAG : *« Un nombre limité d'indicateurs simples, compréhensibles, étayés dans la pratique, si possibles compatibles au niveau international et à usages multiples le long des filières assurent la transparence sur les valeurs ajoutées fournies et créent ainsi la base pour leur indemnisation. »*

Ce qui a fait ses preuves reste en place : La dynamique des efforts en cours des branches, des coopérations dans les filières ou des organisations propriétaires des labels est complétée. Les possibilités de se différencier ou de se démarquer, p. ex. en participant à des programmes favorisant le bien-être des animaux ou dans le marketing, restent.

Contact :

David Ruetschi, 021/ 614 04 79 / 079/677 82 12, d.ruetschi@assaf-suisse.ch

Christof Dietler, 081 257 12 21, info@igas-cisa.ch